COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2018

Réunion du Pôle Nord par mail) le 01/09/2018 :
Contactés et ont répondu *: MM. DEMONT – COPERTINO – CLAVIERE – APOLLARO – PETIT – MALBRAND – BREMONT.*

(Réunion du Pôle Sud le 04/09/2018 *:* **Présent** *: MM Mr BROUSTE (Président). – BARRIERE – CHAMOULAUD--GUICHARD-ROUMAGE- SEYNAT- Mr TACHON-VERGNAUD.*

IMPORTANT : ACTIONS « terrains » en LIAISON avec les AIDES FAFA
Pour tous les clubs ayant des installations de ***niveau 5AN (vestiaires joueurs de moins de 20m² hors sanitaire et moins de 8m² HS pour les arbitres) et jouant en R4, R3 et R2,*** *une étude gratuite sur plan fourni peut vous être faite afin* ***d'obtenir les normes niveau 5 des règlements de 2014 –*** *contacter le service « terrains » de la Ligue qui fera suivre votre demande*

DOSSIERS VALIDES PAR LA CFTIS et TRANSMIS AUX INTERESSES

PV n°1 du 19/7/2018
LIBOURNE Mouex1 – niveau 3
TARTAS Hourritiot 1 – confirmé en 5 (aire de jeu non conforme pour un changement de classement – Passer à 105 x 68)
E3 : **BRAUD**
E4 : **ARSAC – CARCANS – LOUDUN** SYE

Les clubs accédant en division supérieure (voir titre 6.3) de la R3 à la D1 – niveau 5 ou 5SYE exigé des règlements fédéraux 2014

IMPORTANT : Chapitre 6.3 – ACCESSION – RÉHABILITATION

1. En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, la mise en conformité conformément au présent Règlement devra être réalisée dans les trois années civiles qui suivent l'accession. Le délai, prévu en ce cas, fera l'objet d'un échéancier entre le propriétaire de l'installation sportive et la FFF, signé par les deux parties dès la première année d'accession.

2. Dans le cas d'une réhabilitation de tout ou d'une partie de l'installation sportive existante, avant la mise en chantier, une étude sur la mise en conformité au présent Règlement doit être effectuée et transmise pour avis préalable à la Commission des Terrains et Installations Sportives.

RAPPEL IMPORTANT : La distance ligne de touche / main courante ou pied de but mobile pour foot A7 est impérativement de 2m50 sans équipement divers.
En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

DISTRICT DE LA CHARENTE – 16

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
ST AMANT DE BOIXE – Stade Municipal – NNI 162950101
Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **02/09/2016.**
La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.
Elle classe cette installation cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **02/09/2026.**

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

LES METAIRIES – Stade Municipal – NNI 162200101
Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **08/09/2017.**
La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 6**.
Vestiaires non conformes (13 m² joueurs et 6m² arbitre)
Elle classe cette installation cette installation en **Niveau 6** jusqu'au **08/09/2027.**

BENEST – Stade Municipal – NNI 160380101
Cette installation était classée **Niveau 6** jusqu'au **13/05/2025.**
La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 5** et des documents fournis :
- Attestation d'achèvement des Travaux
- Attestation de Visite de contrôle
- Photos des installations
- AOP du 29/06/2018 (300 personnes).

Elle classe cette installation cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **12/07/2028.**

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
CHALAIS – Stade Municipal – NNI 162950101
Cette installation n'était pas classée
La Commission prend connaissance de la demande classement **Niveau E5** et des documents transmis :
- Attestation de conformité du 16/07/2018
- Contrat d'Entretien du 08/12/2017
- Rapport de vérification des installations du 02/07/2018

Eclairement moyen horizontal : 202 Lux
Facteur d'uniformité : 0,70 Rapport Emini/Emaxi : 0,46
La Commission confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **13/07/2020.**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
ST AMANT DE BOIXE – Stade Municipal – NNI 162950101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **24/03/2018**
Eclairement moyen horizontal : 164 Lux
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport Emini/Emaxi : 0,56
La Commission confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **31/07/2020.**

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA CHARENTE-MARITIME - 17

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT
ST JEAN D'ANGELY – stade municipal SYE – NNI 173470102
Cet équipement est classé **niveau 5SYE** jusqu'au **14/08/2025**.
- reçu rapport de visite de M. COPERTINO suite à accession en R1
- reçu demande de changement de classement pour un **niveau 4SYE**
- Rapport de visite de G. BROUSTE sur le **niveau 4SYE.**
Les préconisations du rapport de visite doivent être mises en place immédiatement en matière de sécurité (Paddock et local administratif). Les travaux supplémentaires sont en attente de délibération du Conseil Municipal (neuf ou rénovation).

ST GEORGES d'OLERON – stade Philippe Aubrière – NNI 173370101
Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au 01/06/2020.
Des vestiaires neufs ont été construits.
La Commission prend connaissance
- Demande de changement de **niveau 5** du **18/07/2018**
- Rapport de visite du 02/07/2018
- Attente AOP ou Attestation de capacité
Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **18/07/2028**

FOURAS – Stade Georges Manusset – NNI 171680101 (Guy)
Cet équipement était classé **niveau Foot A11** jusqu'au 30/06/2019.
La Commission prend connaissance
- Demande de changement de **niveau 6** du **04/09/2018**
- Mettre l'aire de jeu à 68 m au lieu de 70 m
- AOP du 21/08/2018
Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **04/09/2028**

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES
LOULAY – Stade Municipal – NNI 172110101
Reçu rapport de visite de de MM. PREGHNELLA et LAPREE, concernant l'installation Pare ballons
Ensemble conforme pour solde FAFA.

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
CABARIOT – Stade Lucien Branger 1 – NNI 170750101
- Demande de classement **niveau E5** du 20/08/2018
- Relevé :
  Eclairement moyen horizontal : 340 LUX
  Facteur d'uniformité : 0,70
  Rapport Emini/Emaxi : 0,52
- Certificat de conformité Apave du 06/12/2017
- Rapport avec photos
- Certificat entretien du 01/07/2017

La Commission classe cet éclairage **en niveau E5** jusqu'au **20/08/2020**.

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
ST GEORGES LES COTEAUX – Stade Municipal – NNI 173360101
- Demande de classement **niveau E5** du **06/09/2018**
- Relevé :
  Eclairement moyen horizontal : 168 LUX
  Facteur d'uniformité : 0,72
  Rapport Emini/Emaxi : 0,50

La Commission classe cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **06/09/2020**.

FOURAS - Stade Georges Manusset – NNI 171680101
- Demande de classement **niveau EFootA11**
- Relevé :
  Eclairement moyen horizontal : 141 LUX
  Facteur d'uniformité : 0,71
  Rapport Emini/Emaxi : 0,39

La Commission classe cet éclairage **en niveau EFootA11** jusqu'au **20/08/2020**.

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES
ST GENIS DE SAINTONGE – stade de la Candellerie - 173310101
- Projet de **Niveau E5** à LED.
- Valeurs données : 161 lux – 0,79 et 0,58 avec mats de 22m. Aire de jeu de 100 x 60 avec piste d'athlétisme.

La commission donne un avis favorable.

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES
BURIE – Gymnase Beauregard – 170729901
- Demande de classement initial du 02/08/2018
- **Attente AOP et PV de CDS + relevé d'éclairage**

A réception de ces pièces, cet équipement sera classé en **niveau Futsal 3** jusqu'au **02/08/2028.**

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA CORREZE – 19

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT
LAGUENNE TULLE – stade de Pounot – NNI 1910100101
Cet équipement est classé **niveau 5** jusqu'en **2020.**
- Demande de classement en **niveau 4** (AOP et PV de CDS sur Foot2000)
- Rapport de visite du 04/09/2018
- Plan cadastré avec emprise foncière + courrier de la mairie
- Plan des vestiaires mis aux normes 4
Elle transmet le dossier à la CFTIS pour classement **Niveau 4.**

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA CREUSE - 23

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
AHUN – Stade Marcel Arnaud – NNI 230010101
Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **12/05/2015.**
La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.
Des documents transmis : Rapport de Visite, AOP du 16/04/1997 pour 500 personnes debout.
Les vestiaires ne sont pas aux normes pour garder un niveau 5(voir pour jumelage 2 vestiaires par douche)..
Elle classe cette installation cette installation en **Niveau 6** jusqu'au **12/05/2025.**

SARDENT – Stade Maurice Faure 1 – NNI 231680101
Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **24/02/2015.**
La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.
Des documents transmis : Rapport de Visite.
Elle classe cette installation cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **24/02/2025.**

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT
ST SULPICE LE GUERETOIS – Stade du Moulin du Champ 1 – NNI 232450101
Cette installation était classée **Niveau 6** jusqu'au **24/05/2016.**
La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 5**.
Des documents transmis :
- Plan des vestiaires suite à travaux du 19/06/2018
- Rapport de Visite.
Etudier si possible l'agrandissement de l'aire de jeu à 105 x 68 m.
Elle classe cette installation cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **24/05/2026.**

GUERET – stade Léo Lagrange 1 – NNI 230960101
Cet équipement est classé **niveau 3** jusqu'au **02/07/2018**
- Rapport de visite du 21/08/2018 (pas de parking sécurisé et mise aire de jeu aux dimensions maximales – déjà demandé).
- Demande de reclassement du 21/08/2018.
Elle transmet le dossier à la CFTIS pour classement

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
GUERET – Stade Léo Lagrange 1 – NNI 230960101
Cette installation était classée **niveau E4** jusqu'au **21/06/2018**

La Commission prend note de la modification de classement en **E4** en LED et documents reçus
- Certificat de conformité du 16/06/2018.
- Contrat d'entretien du 02/07/2018
Eclairement moyen horizontal : 273 LUX
Facteur d'uniformité : 0,89
Rapport Emini/Emaxi : 0,70
La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E4.**

BOUSSAC – Stade de la Jantet – NNI 230310101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **21/04/2018**
Eclairement moyen horizontal : 169 Lux
Facteur d'uniformité : 0,75
Rapport Emini/Emaxi : 0,55
La Commission confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **20/03/2020.**

LA SOUTERRAINNE – Stade Paul Sauvage 1 – NNI 231760101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **01/04/2018**
Eclairement moyen horizontal : 269 Lux
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport Emini/Emaxi : 0,60
La Commission confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **26/04/2020.**

AUBUSSON – Stade Victor Pakomoff 1 – NNI 230080101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **28/04/2018**
La Commission prend note de la confirmation de classement.
Eclairement moyen horizontal : 183 LUX
Facteur d'uniformité : 0,72
Rapport Emini/Emaxi : 0,52
La Commission confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **28/04/2020.**

AUZANCES – stade Paul Vozelle – NNI 230130101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **21/02/2018.**
Eclairement moyen horizontal : 214 Lux
Facteur d'uniformité : 0,77
Rapport Emini/Emaxi : 0,55
Elle classe cet équipement **en E5** jusqu'au **22/02/2020.**

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
GUERET – Stade Léo Lagrange 4 – NNI 230960104
Cette installation était classée **niveau E4** jusqu'au **26/06/2018**
La Commission prend note de la confirmation de classement.
Eclairement moyen horizontal : 247 LUX
Facteur d'uniformité : **0,65 (≥0,7) Facteur d'uniformité non conforme**
Rapport Emini/Emaxi : 0,50
Cette installation doit être mise aux normes avant d'envisager un nouveau contrôle de classement.

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA DORDOGNE – 24

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES
MONCARET – Stade J. BONNET – NNI 242890101
Reçu rapport de visite de M. Vincent GUICHARD en date du 14/05/2018.

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES
MATCH TRELISSAC / VILLENAVE **EN R1B** sur DAUDOU 5 en SYE
Rapport de M. FOUCHE Laurent
- Pas de sécurisation vestiaires / aire de jeu SYE
- En niveau 4, le parking sécurisé est recommandé
- Vétusté et manque d'entretien des vestiaires

Ces remarques ont déjà été formulées sur la saison dernière. Si rien n'est fait rapidement cet équipement sera déclassé en 5SYE par la CFTIS.

DISTRICT DE LA GIRONDE – 33

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT
CAMBLANES - Stade de la Lande - NNI 330850101
Travaux liaison vestiaires/aire de jeu pour mise en conformité pour classement Niveau 4.

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye
2.4 TESTS IN SITU
ARTIGUES près BORDEAUX – stade Blancherie 3 – NNI 330130203
- tests du 20/05/2018
Elle transmet à la CFTIS pour classement.

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES
ST LAURENT D'ARCE - Stade Municipal - NNI 334250101
Visite CRTIS du 16/07/2018
(Travaux clôture en cours pour mise en conformité **Niveau 5**)

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
MERIGNAC – Stade Robert Brettes 1 – NNI 332810101
Cette installation était classée **niveau E3** jusqu'au **30/01/2018**
La Commission prend note de la confirmation de classement en **Niveau E3**
Eclairement moyen horizontal : 470 LUX
Facteur d'uniformité : 0,71
Rapport Emini/Emaxi : 0,54
Elle transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E3.**

EYSINES – Plaine De Jeux Du Pinsan 7 – NNI 331620107
Cette installation était classée **niveau E4** jusqu'au **26/03/2018.**
La Commission prend note de sa Confirmation de classement **niveau E4.**
Eclairement moyen horizontal : 269 Lux
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport Emini/Emaxi : 0,54
Elle transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E4.**

BAZAS - Stade Municipal – NNI 330360201
Cette installation était classée jusqu'au **09/06/2018**

La commission prend connaissance de la demande la demande confirmation.
Eclairement moyen horizontal : 212 Lux
Facteur d'uniformité : 0,71
Rapport Emini/Emaxi : 0,48
Elle confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **09/06/2020.**

LE PORGE – Stade Perette 1 – NNI 333330101
Cette installation était classée jusqu'au **18/06/2018**
Eclairement moyen horizontal : 177 Lux
Facteur d'uniformité : 0,75
Rapport Emini/Emaxi : 0,56
Elle confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **16/08/2020.**

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES
ST SEURIN DE CURSAC – Stade Municipal – NNI 334770101
Reçu rapport de visite de M. Vincent GUICHARD en date du 13/06/2018.

TRESSES – Complexe Sportif Pétrus 1 – NNI 335350101
Reçu rapport de visite de M. Vincent GUICHARD en date du 11/06/2018.

LIBOURNE – Stade Robert Boulin 2 – NNI 332430202
Reçu rapport de visite de M. Vincent GUICHARD en date du 11/06/2018 (vestiaires arbitres 5m^2).

ST LAURENT D'ARACE – Stade Les Faures – NNI 334250101
Reçu courrier de la Mairie pour travaux clôture afin d'accéder à un **Niveau 5**.

8. CLASSEMENT DE SALLES
LE TAILLAN – Salle Paymar – NNI 331799901
Cette installation n'était pas classée.
La commission prend connaissance de la demande de classement **FUTSAL 3** et des documents transmis
- PV de Commission de sécurité du 13/04/2010.
- Plans
Elle classe cette installation en **niveau FUTSAL3** jusqu'au **04/09/2028.**

PAUILLAC – Salle Du Cosec – NNI 333149901
Cette installation n'était pas classée.
La commission prend connaissance de la demande de classement **FUTSAL 3** et des documents transmis :
- AOP du 27/08/2018
- PV de Commission de Sécurité du 20/10/2015
Elle classe cette installation en **niveau FUTSAL3** jusqu'au **04/09/2028.**

ST LOUIS DE MONTFERRAND – Salle Gilbert Coustaty – NNI 334349901
Cette installation était classée **FUTSAL 4** jusqu'au **01/09/2018.**
La commission prend connaissance de la demande de changement de **niveau FUTSAL 3** et des documents transmis :
- PV de la Commission de Sécurité du 13/12/2013
- AOP du 18/12/2003
- Plans
Elle classe cette installation en **niveau FUTSAL3** jusqu'au **04/09/2028.**

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS
PV CDTIS du 20/07/2018… confirmé CRTIS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES
Match MONTESQUIEU FC / PORTES ENTRE 2 MERS **EN CDF**
- Rapport de M. MESSAGER Jean-Claude sur les bancs de touche (Voir règlement des niveaux 5)

DISTRICT DES LANDES – 40

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT
VIELLE ST GIRONS - Stade Yvonne Meister - NNI 403260101
Cette installation était classée **Niveau 6** jusqu'au **25/04/2018**.
La Commission prend connaissance de la demande de Changement de **niveau 5** et des documents transmis :
- AOP du 24/11/2005
- PV de la Commission de Sécurité du 06/09/2016
- courrier mairie
- Plan des nouveaux vestiaires.
Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **25/04/2028.**

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
MAURRIN - Stade Municipal 1 - NNI 401750101
Cette installation n'était pas classée.
La commission prend connaissance de la demande de classement **niveau E5** et des documents transmis :
- Voir Consuel après avis de la CFTIS
- Engagement d'entretien du 18/05/2018 par le Syndicat des Communes des Landes
- Tiré Ordinateur
Eclairement moyen horizontal : 229 Lux
Facteur d'uniformité : 0,71
Rapport Emini/Emaxi : 0,51
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **04/09/2020.**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES
ST VINCENT DE PAUL - Stade Municipal - NNI 402830101
- Dossier technique pour E5 LED - 4 mâts de 18 m avec 3 projecteurs OPTIVISION (176 lux – 0,79 et 0,61 sur 100 x 63 m)
Elle émet un avis favorable pou**r un éclairage E5.**

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES
LABOUYHERE - Parc des Sports 2 - NNI 401340202
Reçu le certificat d'entretien d'éclairage.

8. CLASSEMENT DE SALLES
SAUGNAV ET CAMBRAN - Salle Polyvalente – NNI 402949901
Cette salle n'était pas classée.
La Commission prend connaissance de la demande de classement en **niveau FUTSAL 4** et des documents transmis :
- PV de la Commission de Sécurité du 06/07/2015
- AOP du 06/06/2018
- Plans
Elle classe cette installation en **FUTSAL 4** jusqu'au **04/09/2028.**
ECLAIRAGE :
Cette salle n'était pas classée.
- Demande de classement **Niveau E FUTSAL 4**
- Certificat de conformité
Eclairement moyen horizontal : 253 lux
Facteur d'uniformité : 0,90
Rapport EMini/Emaxi : 0,80
Elle prononce le classement de cette installation en **E FUTSAL 4** jusqu'au **04/09/2020.**

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DU LOT-ET-GARONNE – 47

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT
AGEN - Parc des Sports 1 - NNI 470010101
Cette installation n'était plus classée depuis le **19/09/2017**. (**Niveau 3**)
La commission prend connaissance de la demande de changement de **niveau 5** et des documents transmis
- PV de la Commission de Sécurité du 07/08/2008
- AOP du 14/08/2008
- visite CDTIS du 16/08/2018.
Elle classe cette **installation en Niveau 5** jusqu'au **16/08/2028.** *(Date de la visite16/08/18 CDTIS)*

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES
FEUGAROLLES - Stade Municipal - NNI 470970101
La commission prend note et fait le changement du nom du Stade, qui se nommera à présent **« Stade Henri Mercatello** ».

PORT STE MARIE - Stade Galassys - NNI 472100101
La commission prend note et fait le changement du nom du Stade, qui se nommera à présent **« Stade Albert Galassys** ».

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
CANCON - Stade J.F ZANARDO - NNI 472100101
Cette installation n'était pas classée. Dossier FAFA en cours.
La commission prend connaissance de la demande de classement d'éclairage **niveau E5** et des documents transmis :
- Engament d'entretien du 14/08/2018
- Certificat de conformité Socotec du 04/09/2018.
Eclairage moyen horizontal : 150 lux
Facteur d'uniformité : 0,81
Rapport Emini/Emaxi : 0,66
Elle classe cette installation **en niveau E5** jusqu'au **14/08/2020.**

MONFLANQUIN - Stade Mondésir 1 - NNI 471750101
Cette installation n'était pas classée.
La commission prend connaissance de la demande de classement d'éclairage **niveau E5** et des documents transmis :
- Engament d'entretien du 02/07/2018
- Certificat de conformité Socotec 13/07/2018.
Eclairage moyen horizontal : 171 lux
Facteur d'uniformité : 0.70
Rapport Emini/Emaxi : 0.50
La Commission classe cette installation **en niveau E5** jusqu'au **20/06/2020.**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
AGEN - Parc des Sports 1 - NNI 470010201
Cette installation était classée **niveau E4** jusqu'au **24/04/2017.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **Niveau E4**.
Eclairement moyen horizontal : 272 LUX
Facteur d'uniformité : 0,74
Rapport Emini/Emaxi : 0,51
Elle transmet à la CFTIS pour un classement **Niveau E4.**

AGEN - Parc des Sports 3 synthétique - NNI 470010103
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **08/09/2018.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E5.**
Eclairement moyen horizontal : 218 LUX
Facteur d'uniformité : 0,70
Rapport Emini/Emaxi : 0,40
Elle classe cette installation **en niveau E5** jusqu'au **21/08/2020**

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DES PYRENEES-ATLANTIQUES – 64

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
BIZANOS - Stade Hameau Idron 1 - NNI64 132 0101.
La commission prend connaissance de la demande de classement initial **Niveau 3** et des documents transmis
- AOP
- PVCDS
- RAPPORT DE VISITE.
Elle transmet à la CFTIS pour un classement **Niveau 3.**

BIARRITZ - Stade Polo Hippo Des Fleurs 3 - NNI 641220303
Cette installation n'était pas classée.
La Commission prend connaissance de la demande de classement **niveau FOOT à 8** et des documents transmis.
Elle classe cette installation en **Niveau FOOT à 8** jusqu'au **04/09/2028.**

BIARRITZ - Stade Polo Hippo Des Fleurs 4 - NNI 641220304
Cette installation n'était pas classée.
La Commission prend connaissance de la demande de classement **niveau FOOT à 8** et des documents transmis.
Elle classe cette installation en **Niveau FOOT à 8** jusqu'au **04/09/2028.**

BIARRITZ - Stade Polo Hippo Des Fleurs 5 - NNI 641220305
Cette installation n'était pas classée.
La Commission prend connaissance de la demande de classement **niveau FOOT à 8** et des documents transmis.
Elle classe cette installation en **Niveau FOOT à 8** jusqu'au **04/09/2028.**

BIARRITZ - Stade Polo Hippo Des Fleurs 6 - NNI 641220306
Cette installation n'était pas classée.
La Commission prend connaissance de la demande de classement **niveau FOOT à 8** et des documents transmis.
Elle classe cette installation en **Niveau FOOT à 8** jusqu'au **04/09/2028**

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
BIZANOS - Stade HAMEAU IDRON 2 - NNI 641320102
Cette installation n'était pas classée.
La Commission prend connaissance de la demande de classement niveau 4 SYE et des documents transmis.

- Tests in situ du 07/06/2018
- AOP du 27/07/2018
- Rapport de visite 01/08/2018
Elle transmet le dossier à la CFTIS pour classement **Niveau 4 SYE**.

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES
POEY DE LESCAR - Stade Municipal - NNI 644480101
- Visite CRTIS du 09/08/2018.
Travaux de mise en conformité des vestiaires et Main courante pour classement Niveau 5.

MAULEON LICHARRE - Stade Jean Lasserre 1 - NNI 643710101
Travaux mise en conformité aire de jeu pour classement Niveau 5.

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
BIZANOS - Stade Hameau Idron 1 - NNI64 132 0101
La commission prend connaissance de la demande de classement initial Niveau E3 Eclairage:
Eclairage moyen: 472 lux
Facteur d'uniformité : 0.80
Rapport Emini/Emaxi : 0.65
- Engagement d'entretien du 18/07/2018
Elle transmet à la CFTIS pour un classement **Niveau E3.**

BIZANOS - Stade Hameau Idron 2 - NNI 641320102
La commission prend connaissance de la demande de classement d'Eclairage **Niveau E5**
Eclairement moyen horizontal : 173 LUX
Facteur d'uniformité : 0,71
Rapport Emini/Emaxi : 0,46
- Engagement d'entretien du 18/07/2018
- Visite du 01/08/2018 CRTIS+FFF)
Elle classe cette installation en **Niveau E5** jusqu'au **01/08/2020.**

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES
BIRON - Stade Municipal - NNI 641310101
- Dossier technique pour E5 - 4 mâts de 18 m avec projecteurs THORN (173 lux – 0,81 sur 100 x 62 m)
Elle émet un avis favorable pou**r un éclairage E5.**
La Commission donne un avis favorable pour un éclairage **Niveau E5** (dossier FAFA).

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES
BAYONNE – Stade de la Floride 1 – NNI 641020701
- Courrier de la CRTIS du 14/0 8/2018 (G. BROUSTE)

Match BIARRITZ / TARNOS **en U19R1**
- Rapport de M. CARVALHO Alfredo sur la distance Vestiaires / aire de jeu (voir règlement des niveaux 5)

DISTRICT DES DEUX-SEVRES – 79

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES
NUEIL LES AUBIERS – stade Armand Tuzelet - NNI 791950101
Cet équipement est classé **niveau 5** jusqu'en **2023**
- Rapport de visite suite à accession en R1 et donc niveau 4. Les travaux ont été listés
- Courrier de la mairie avec échéancier des travaux
- AOP et PV de CDS
Elle classe cette installation en **travaux** jusqu'au **01/01/2019.**

ST VARENT – Stade de la Grande Versenne – NNI 792990101
- plan des modifications vestiaires
- AOP du 9 juillet 2018
- Rapport de visite de Mr Petit
- Reçu courrier du maire du 24 Avril 2018 concernant la programmation des travaux + délibéré de Conseil du 12 Juillet 2018

Elle classe cette installation en **travaux** jusqu'au **01/04/2019.**

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA VIENNE – 86

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES
VILLEMORT – stade municipal - 862910101
Contrôle FAFA pour projet main courante – dossier conforme et noté sur Foot2000.

NIEUIL L'ESPOIR – Stade Municipal 1 (Stade Du Bois Picault) - 861780101
- Arrêté municipal vis-à-vis de la mise aux normes de l'aire de jeu honneur jusqu'au 31/12/2018
Pris note – copie au District 86

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
SMARVES – Stade Marcel Bernard – NNI 862630101
Cette installation n'était pas classée
La Commission prend connaissance de la demande classement **Niveau E5** et des documents transmis :
- Attestation de conformité du 17/09/2018
- Contrat d'Entretien du 17/09/2018
Eclairement moyen horizontal : 185 Lux
Facteur d'uniformité : 0 ,78
Rapport Emini/Emaxi : 0 ,54
La Commission confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **16/09/2020**.

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS
NEUVILLE DU POITOU – Stade René Garnaud 1 – NNI 861770101
- A.O.P. reçu et corrigé (Tribune 100 personnes et Pourtour 1 400 personnes)
Elle transmet la demande à la CFTIS.

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE – 87

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL
1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
LIMOGES – stade de l'Auzette 2 – NNI 870850602
- Demande de classement en niveau 5 suite à travaux
- Rapport de visite
- Attestation de capacité de 300 personnes du 10/09/2018
Elle classe cet équipement en **niveau 5** jusqu'au **12/07/2018**
Elle déclasse le **870850601 en FootA11**

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT
LIMOGES - Stade AS PTT - NNI 870850901
Cette installation était classée **Niveau 6** jusqu'au **27/01/2015**.
La Commission prend connaissance de la demande de Changement de **niveau 4** et des documents transmis :
- AOP du 27/11/2017
- PV de la Commission de Sécurité du 03/10/2017
- Rapport de Visite du 12/12/2017
- Divers plans.
Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **12/12/2027.**

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE
2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
4.3 ARROSAGES
4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES
6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
LIMOGES – Stade De l'Auzette – NNI 870850602
- Demande de classement **en niveau E5**
Eclairement moyen horizontal : 172 Lux
Facteur d'uniformité : 0,70 Rapport Emini/Emaxi : 0,42
- Contrat entretien du 11/08/2018
- Certificat de conformité du 26/06/2017
Elle classe cette installation **en niveau E5** jusqu'au **12/07/2020**.

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
LIMOGES - Stade AS PTT - NNI 870850901
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **18/04/2017.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E5.**
Eclairement moyen horizontal : 145 LUX
Facteur d'uniformité : 0,71
Rapport Emini/Emaxi : 0,46.
- Certificat de Conformité
- Engament d'entretien
Elle classe cette installation **en niveau E5** jusqu'au **28/08/2019**

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES
Match AFP LIMOGES / FC LIMOGES
- Rapport de M. CHIROL sur les équipements et la sécurité (voir règlement sur les niveaux 5)

Gérard BROUSTE,
Président

Anne-Laure GONCALVES,
Secrétaire de séance

« Procès-Verbal validé le 25 Septembre 2018 par Le Secrétaire général, Luc RABAT »